

CTPL du 10 mai 2010

Au menu :

- *Création du PRS de Rodez au 1^{er} juillet 2010*
- *Formation professionnelle : Bilan 2009 et Recensement 2010-2011*
- *Divers : Présentation du document d'évaluation des risques professionnels et DLU*

Création du Pôle de Recouvrement Spécialisé de Rodez au 1^{er} juillet 2010

Un groupe de travail avait réuni les partenaires DGFIP du département (direction et syndicats) lundi 3 mai pour débattre de cette nouvelle structure. La CGT Finances Publiques y avait participé pour apporter son analyse.

En ouverture des débats, la CGT a demandé pourquoi un CTPL commun aux 2 filières n'avait pas été convoqué alors que la réglementation en offre la possibilité. Réponse évasive du TPG ...

Le PRS sera chargé du recouvrement de certaines créances fiscales des professionnels (3 agents de l'actuel Pôle de Recouvrement Forcé de la DGI) et des particuliers (1 agent « Gestion Publique » qui reste à trouver...). La chef de service est issue de la filière GP.

Concernant les créances des particuliers, les critères retenus sont :

- celles résultant du contrôle fiscal externe IR et CSG
- les autres créances dépassant le seuil de 5.000 € pour lesquelles les poursuites se sont révélées infructueuses.

La CGT est intervenue sur la charge de travail qui risque de peser sur le seul agent chargé des créances des particuliers et du probable accroissement en volume.

Pour la CGT qui a voté contre cette création, le PRS n'est qu'un élément de la fusion et de la Révision Générale des Politiques Publiques, la RGPP, dont le seul but est de supprimer des emplois et participer à la politique de casse des services publics.

Les syndiqués CGT de la DGFIP ont décidé de créer un nouvel outil pour gagner sur nos revendications.

Le congrès qui s'est déroulé du 3 au 7 mai a décidé la création du syndicat **CGT Finances Publiques**.

Dans les semaines qui viennent, les sections locales SNT et SNADGI vont de même créer des sections communes pour plus d'efficacité dans les luttes.

La CGT est le second syndicat au plan national à la DGFIP, elle est le premier aux élections locales et est fortement présente à un niveau similaire dans les 2 filières.

Rejoignez-nous !

Le TPG a même avoué que les suppressions d'emplois dans nos services commençaient à devenir problématiques ... c'est peu dire au vu de la dégradation sans précédent des conditions de travail et du service rendu aux usagers !

Par ailleurs, les critères actuels ne risquent-ils pas d'être revus dans l'avenir et entraîner une dépossession massive du recouvrement dans les postes comptables et les SIP, et fournir ainsi de nouveaux arguments pour supprimer nos emplois?

Formation professionnelle

Au vu des résultats, la formation professionnelle peut s'avérer de qualité dans le département : peu d'exclus, retours globalement satisfaisants. Pourtant les modules GFU imposés par la fusion doivent démontrer leur efficacité et la CGT demande qu'un bilan exhaustif soit effectué, notamment après la campagne IR.

La CGT a souligné la baisse continue du nombre de formateurs qui passe de 40 en 2006 à 20 à 2009. L'impact de la dégradation des conditions de travail et de l'accroissement des charges du fait des restructurations et des suppressions d'emplois des dernières années pèse lourdement.

Document unique d'évaluation des risques professionnels

Ce document CHS recense les risques professionnels, les hiérarchise, envisage les moyens de prévention et leur mise en œuvre.

Impact de la DLU

Objectif 2011. L'évolution et le regroupement des tâches est en cours de recensement. L'impact sur les services et les emplois risque d'être sévère, d'autant plus que la future mise en place de CHORUS qui défraye déjà la chronique sur ses dérapages incontrôlés, va transférer toute une série de tâches comptables et de la dépense de l'Etat vers le niveau régional, voire interrégional.

Motion de la CGT Impôts et Trésor Midi Pyrénées et Languedoc Roussillon *(adoptée lors du congrès de création du syndicat CGT Finances Publiques)*

Les délégués réunis en congrès national de la CGT des Impôts et du Trésor, exigent que le Directeur Général respecte les engagements pris le 2 mars à Diagora Labège auprès des personnels de Midi Pyrénées Languedoc Roussillon :

- Ne pas appliquer la loi de mobilité au sein de la DGFIP, notamment par la garantie de la réaffectation des agents sur le lieu de résidence en cas de restructuration,
- Maintien des trésoreries de proximité,
- Porter le dossier de l'indemnité de résidence au niveau fonction publique,
- Prendre en charge la problématique HELIOS,
- Répondre à l'ensemble des cahiers revendicatifs des sections des deux régions.

Nous dénonçons le déni de dialogue social, dont s'est rendu coupable le Directeur Général en refusant de confirmer par écrit ses propos.

Ce silence aggrave les relations avec les directions locales qui se retranchent derrière les promesses de M. Parini pour refuser de répondre aux revendications des personnels.

Le nouveau ministre présente M. Parini comme un homme de dialogue social, nous exigeons des actes.